

ECOLE MATERNELLE
Place du 11 novembre 1918
25220 Novillars

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du 7 novembre 2017

Présents :

- ✓ Me Marx, Mr Cornu et Mr Yaltin, parents d'élèves élus titulaires.
- ✓ Me Pétoles et Me Colard, Me Rezkallah, enseignantes, M. Thévenet, enseignant, en charge de la direction
- ✓ M. Guillemin représentant la Mairie

Absents excusés :

- ✓ Mr Pernin, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.
- ✓ Mme Nicolas, parent d'élève élue.

1- Résultats des élections au C.E et attributions du C.E :

Cette année, 4 parents d'élèves se sont présentés candidats ; une seule liste a donc été constituée. 112 électeurs inscrits sur la liste électorale ; 49 votants dont 7 nuls soit 42 suffrages exprimés. Liste présentée par M. Cornu : ont été élus titulaires : Mes Marx et Nicolas ; Mrs Cornu et Yaltin.

Taux de participation : 43,75 % en hausse par rapport à l'année dernière (41,88 %)

2- Effectifs et répartitions des élèves dans les classes à la rentrée 2017 :

Les classes sont organisées de la façon suivante :

Me Pétoles : 19 élèves (3 T.P.S + 16 P.S) Mr Thévenet : 20 élèves de M.S

Me Colard : 23 élèves de G.S Soit un effectif total de 62 élèves.

Me Beltramelli est ATSEM dans la classe de T.P.S – PS à temps partiel, Mme Dateux complètent ce temps les lundis et mercredis matins ; Me Conte, ATSEM à ½ tps en M.S et ½ temps en G.S. 2 A.V.S sont affectées à l'école maternelle : Me Decurey accompagne deux élèves et Me Hadjadj accompagne deux élèves dans la classe de G.S .

Me Arnold a terminé son emploi d'E.V.S aide administrative le 02/11/2017, contrat non renouvelé.

3- Prévisions des effectifs à la rentrée 2018 :

G.S : 20 élèves ; M.S : 16 élèves ; P.S : 8 élèves ; T.P.S. : 6. Total : **50** élèves. Accueil de T.P.S ? : 15 enfants nés en 2015 recensés à ce jour dont 6 nés entre janvier et mai.

L'organisation des classes ne sera discutée en conseil des maîtres qu'au troisième trimestre, voire à la pré-rentrée 2018, au vu des effectifs d'enfants réellement inscrits dans les # sections.

A noter : des attributions de logements HLM sont effectuées à tout moment de l'année. Les effectifs sont donc susceptibles d'évoluer. A suivre ...

2 créations de lotissement sont à l'état d'étude dans la commune.

4- Vote du règlement intérieur de l'école :

Lecture du nouveau règlement. Les membres du C.E l'approuvent à l'unanimité.

5- Sécurité à l'école :

P.P.M.S : Les documents ont dernièrement été mis à jour. Un exercice académique sera réalisé début décembre 2017.

Un lot de walkie-talkies a été livré à l'école début octobre.

Il est à noter qu'aucun personnel dans l'école n'est titulaire d'un diplôme de secourisme.

Une proposition faite par M. le représentant aux affaires scolaires avait été faite pour que les adultes travaillant à l'école (enseignants et non enseignants) suivent une formation sanctionnée par un diplôme soit mise en place par la municipalité. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Sécurité Incendie : un exercice évacuation incendie a été fait le jeudi 19/10/2017 à 9 heures 15. L'exercice s'est bien déroulé, dans le calme. Les enfants à besoins particuliers ont bien été pris en charge par les adultes de l'école. Tout le monde a rejoint les points de regroupements dans la cour, la vérification des présents a été rapidement faite. L'alarme a bien été entendue par tous. Les évacuations ont été faites par les issues de secours des classes.

Rq : un bouton de déverrouillage serait nécessaire aux deux portes de sortie de la rotonde. Ces deux portes constituant une issue potentielle lors d'un incendie.

6- Classe de G.S : pour des raisons de sécurité concernant l'accueil d'un élève handicapé, il est impératif que la Mairie fasse réaliser les travaux préconisés par l'instructeur en locomotion du CREESDEV de Besançon.

7- Projet d'école 2018/2021 : Le nouveau projet d'école 2018/2021 est à rédiger durant cette année scolaire. L'école s'inscrit dans une réflexion vers un fonctionnement de type SCP (Soutien au Comportement Positif). Une analyse de la situation est à transmettre à la hiérarchie pour le 22/12/2017. Au cours du second Conseil d'école les axes retenus seront présentés. Lors du dernier conseil d'école, le projet définitif sera présenté pour validation.

Mi-décembre les axes prioritaires du nouveau projet d'école seront remontés à la hiérarchie.

8- Coopérative scolaire : Le compte-rendu financier de la coopérative est positif. Au 23/10/2017, après dépôt sur le compte des chèques de participation volontaire des familles, le solde de la coopérative s'élève à 3462,47 €. Merci aux familles qui participent au maintien de la coop.

9- Crédits alloués par la mairie : inchangés depuis de nombreuses années.

Subventions de la mairie :

- ✓ nous remercions la municipalité pour l'achat de nouveaux tapis de gymnastique.
- ✓ 17 € par enfant pour l'achat de consommables (fournitures scolaires type feutres, colle)
Sur cette somme, 14,50 € sont consacrées aux achats individuels de chacune des 3 classes et 2,50 € aux achats de fournitures communes (gouaches, encres...)
Lors du conseil d'école du 30/05/2017 le conseil d'école avait demandé une augmentation de 17 à 20 €, demande reçue avec bienveillance et encouragements par M. le représentant de la municipalité aux affaires scolaires. Après vérification auprès de la municipalité, il semblerait qu'aucune augmentation ne soit programmée pour l'école maternelle. Il est à noter que le crédit de l'école primaire soit monté à 20 € ... Un engagement est pris pour la rentrée 2018.
- ✓ 300 € par an et par classe (soit 900 € pour l'école) pour le renouvellement des jeux et du matériel pédagogique.
- ✓ 500 € pour l'école consacrés au renouvellement du mobilier des classes (
- ✓ 100 € par classe pour l'achat de jeux et jouets collectifs à Noël.
- ✓ Crédits direction : merci à la municipalité qui a accordé une subvention de 100 € pour acheter diverses fournitures de bureau pour le poste de direction.
- ✓ Nous remercions la municipalité pour l'achat de matériel de sieste pour la classe de PS.

10- Travaux :

Travaux effectués cet été : Merci à la municipalité.

- ✓ Remise en état des poignées de portes de placards dans la classe de GS
- ✓ réparation fuite infirmerie, chasse d'eau toilettes MS/GS
- ✓ changement des portes de placards coulissantes dans le couloir de la classe de MS et motricité
- ✓ roulettes du meubles défectueuses ont été changées

Travaux à réaliser :

Demandes réitérées :

- ✓ Pose d'un ou deux urinoirs avec séparations dans les toilettes des M.S/G.S
- ✓ vérifier et remettre en état les vannes thermostatiques dans toute l'école
- ✓ Création d'un PREAU.
- ✓ Revoir le système des portes coulissantes de la classe de G.S.
- ✓ Peintures des locaux communs : couloirs, rotonde, coin des ATSEM, salle de réunion.

Nouvelles demandes :

- ✓ Classe de G.S : pour raison de sécurité concernant l'accueil d'un élève handicapé, réaliser les travaux préconisés par l'instructeur en locomotion du CREESDEV de Besançon.
- ✓ Changement du bloqueur de porte sur porte rotonde côté PS
- ✓ Pose de protection permettant d'éviter que les bancs de la rotonde ne viennent casser les vannes thermostatiques des radiateurs
- ✓ coller le câble ethernet autour de la porte entre bureau direction et salle des maîtres
- ✓ pose de prises électriques (4) et prise ethernet sur bureau direction
- ✓ une prise électrique supplémentaire sur bureau classe de MS
- ✓ vérifier et réparer les portes coulissantes du placard GS
- ✓ changer une bande aimantée sur prise graphique de la classe de GS
- ✓ pose de bouton de verrouillage sur les deux portes de la rotonde
- ✓ vérification et réparation des châssis dans salle de motricité et classe de GS
- ✓ Vérifier les tables de la classe de GS
- ✓ réparation du toboggan

11 – Fonctionnement de l'école :

- ✓ le directeur doit accueillir le public le matin, à la porte d'entrée dans l'école. De ce fait il n'est pas dans sa classe. L'ATSEM participe donc à l'accueil des enfants dans la classe. Les lundis et mercredis matins, Mme DATEUX réalise cet accueil pendant que Mme COMTE est au périscolaire. Un problème de fonctionnement persiste pour le mardi. Mme COMTE ne peut pas être dans la classe à 8 h 20, elle ne peut y être qu'à 8 h 25 au plus tôt. Une solution pourrait être mise en place ... Après discussion avec Mme COMTE il y a une possibilité que le second personnel présent à la garderie termine l'habillage et accompagne seule les enfants jusqu'à l'école. Cette solution est déjà en place les vendredis matins avec Mesdames BELTRAMELLI et COMTE, elle permet un fonctionnement sans main d'oeuvre supplémentaire à mettre en place. Cette solution a été proposée par téléphone le vendredi 20/10/2017 au secrétariat de mairie ... Accueil mitigé !
- ✓ Les classes de moyenne et grande sections participeront à un cycle judo aux mois de février mars, animé par un enseignant de la discipline répondant aux exigences de l'enseignement dans les écoles. Une convention entre M. BOUCARD et le DSDEN 25 est en cours. Le coût de cette activité sera vraisemblablement de 245€, pris en charge par l'association les PZN. Merci à eux.

12 - Questions diverses :

- ✓ L'équipe pédagogique réitère la nécessité de création d'un PREAU. Le sujet a déjà été évoqué en réunion de Conseil Municipal... sans réponse favorable.
- ✓ Il est demandé au secrétariat de mairie d'informer par courrier électronique l'école de toute nouvelle inscription prise en compte (avec Nom-Prénom de l'enfant, date naissance de l'enfant, Nom-Prénom du/des responsable(s) légal(aux) et si possible un numéro de téléphone de la famille).
- ✓ Question d'un parent élu : « Y aura-t'il une réflexion sur la modification des rythmes scolaires ? », « les parents d'élèves élus souhaiteraient une consultation sur l'organisation des rythmes scolaires ? »

Date du prochain Conseil d'école : 06/03/2018 à 17h00

La séance est levée.

Les secrétaires,

Le directeur,

Me Pétolas, Me Colard

Mr Thévenet

The image shows two rows of handwritten signatures. The top row contains four signatures in black ink, corresponding to the names listed above: Me Pétolas, Me Colard, and Mr Thévenet. The bottom row contains four signatures in blue ink, also corresponding to the same names. The signatures are stylized and cursive.